



Mention Complémentaire

COIFFURE COUPE COULEUR

Arrêté du 23 MARS 2015

Dossier relatif à l'évaluation par

CONTROLE EN COURS DE FORMATION DES EPREUVES PROFESSIONNELLES

Conception : Inspecteur de l'Education Nationale - Professeurs de Lycées Professionnels

A destination :

- des établissements de formation scolaires publics et privés sous contrat ;
- des sections d'apprentissage habilitées ;
- des établissements publics de formation professionnelle continue.

AVANT – PROPOS

Cet ensemble documentaire est destiné à accompagner les enseignants **de l'Académie de Montpellier** dans la mise en œuvre du Contrôle en Cours de Formation pour la Mention Complémentaire Coiffure Coupe Couleur.

Je remercie les membres du groupe collaboratif pour leur contribution à l'élaboration des grilles d'évaluation.

Saïd BERRADA
Inspecteur de l'Éducation Nationale
Sciences Biologiques et Sciences Sociales Appliquées

RAPPEL :

Le CCF est un mode d'évaluation certificative en cours de formation, sur des compétences et des savoirs. Il est pratiqué par les professeurs, formateurs, au sein de leurs classes, dans le cadre habituel des activités de formation **ou sur des périodes définies par l'équipe pédagogique en accord avec le chef d'établissement.**

L'évaluation en CCF est obligatoire pour les établissements publics, privés sous contrat et la formation continue dans un établissement public. Les autres établissements de formation et notamment les centres de Formation d'Apprentis (CFA), doivent être habilités pour mettre en œuvre le CCF.

Le chef d'établissement, chef du centre d'examen, est responsable du bon déroulement de la mise en œuvre du CCF.

Un dossier d'évaluation est constitué pour chaque candidat par l'équipe pédagogique. Il comprendra la fiche individuelle de synthèse des notes obtenues, les situations d'évaluation et les grilles de notation. Ce dossier sera conservé dans l'établissement et pourra être mis à la disposition du jury de délibération. Il sera conservé durant un an après la publication des résultats.

SOMMAIRE

1. Règlement d'examen de la Mention Complémentaire	p. 3
2. Structure de l'évaluation des épreuves par CCF	p. 4
3. Organisation des évaluations par contrôle en cours de formation	p. 5
5. Dossier CCF à constituer pour chaque candidat	p. 7
4. Grilles d'évaluation	
✓ épreuve E1	p. 8
✓ épreuve E2	p. 9

1. Règlement d'examen de la Mention Complémentaire

MENTION COMPLÉMENTAIRE COIFFURE COUPE COULEUR			Candidats de la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilités*, formation professionnelle continue dans un établissement public		Autres candidats	
Épreuves	Unités	Coef.	Mode	Durée	Mode	Durée
E 1 : Coupe transformation, coiffage dame	U 1	4	CCF		Ponctuel pratique	45 mn
E 2 : Coloration, effets de couleurs	U 2	4	CCF		Ponctuel pratique et oral	1 h 50
E 3 : Évaluation de l'activité professionnelle	U 3	4	Ponctuel écrit et oral		Ponctuel écrit et oral	20 min

2. Structure de l'évaluation des épreuves par Contrôle en Cours de Formation

Epreuve E 1 - Coupe transformation, Coiffage « Dame » Coefficient 4	
Où ?	En centre de formation
Qui ?	Un professeur de la spécialité, un professionnel peut être associé à l'évaluation.
Quand ?	La situation d'évaluation se situe dans le cadre des activités habituelles de formation quand l'élève est prêt.
Quoi ?	Une coupe transformation « dame » suivie d'une mise en forme et d'un coiffage. L'évaluation permet d'évaluer tout ou partie des compétences : <ul style="list-style-type: none">- C 32 : Mettre en œuvre des techniques de coupe « Dame »- C 33 : Mettre en œuvre des techniques de coiffage Ainsi que les savoirs associés : <ul style="list-style-type: none">- S1 Biologie et technologies appliquées- S3 Relations professionnelles
Comment ?	Une situation d'évaluation PRATIQUE. Durée : 45 minutes. Le candidat fournit en début d'épreuve, une photographie (10x13cm) de la coiffure qu'il va réaliser sur un modèle féminin majeur. <ul style="list-style-type: none">- Une coupe significativement différente de la coupe initiale (modification de la structure, densité, volume...)- 4cm minimum de coupe sur l'ensemble de la chevelure (frange exceptée) Consignes modèle <ul style="list-style-type: none">- Modèle pourvu de cheveux sur l'ensemble de la tête et d'une longueur suffisante pour réaliser la coupe transformation- Modèle se présente avec des cheveux propres et secs Consignes candidat <ul style="list-style-type: none">- Coupe sur cheveux propres secs ou mouillés- Tout type d'outils sauf sabot de tondeuse- Tous produits de coiffage Ressources jury : <ul style="list-style-type: none">- Définition des épreuves- Grille d'évaluation CCF E1

Le candidat n'est pas autorisé à passer l'épreuve :

- en l'absence du modèle ;
- en présence d'un modèle non conforme.

La vérification de la conformité du modèle a lieu avant le début de l'épreuve. En cas d'absence de photographie fournie par le candidat, le jury proposera une photographie de la coupe à réaliser.

Epreuve E 2 - Coloration, effets de couleurs		Coefficient 4
Où ?	Au cours de la période de formation en milieu professionnel	
Qui ?	Le tuteur observe sur l'ensemble de la période et évalue les activités réalisées. La proposition de note est établie conjointement par le tuteur et un professeur de la spécialité.	
Quand ?	En fin de formation en entreprise, sur l'ensemble de la PFMP	
Quoi ?	<p>Réalisation d'une coloration, d'effets de couleurs et appréciation personnelle du travail réalisé.</p> <p>L'évaluation permet d'évaluer l'ensemble des compétences</p> <ul style="list-style-type: none"> - C 22 : Gérer l'environnement de travail - C 31 : Mettre en œuvre des techniques de coloration - C41 : Evaluer la qualité de la prestation <p>développées lors des différentes activités réalisées en milieu professionnel.</p> <p>Ainsi que le savoir associé :</p> <p style="text-align: center;">S1 Biologie et technologies appliquées</p>	
Comment ?	<p>Evaluation PRATIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le candidat réalise le diagnostic sur un (e) client (e) et expose son projet de coloration à l'aide de son nuancier. - Le candidat réalise : <ul style="list-style-type: none"> • une transformation totale de la couleur de la chevelure du modèle d'au moins deux hauteurs de tons par rapport à la couleur dominante ; • deux techniques sont mises en œuvre : une technique de coloration d'oxydation associée à des effets de couleur ou des effets d'éclaircissement ; • il évalue, en présence du (de la) client (e), sa prestation et le résultat obtenu. <p>Consignes modèle</p> <ul style="list-style-type: none"> - Modèle pourvu de cheveux sur l'ensemble de la tête <p>Consignes candidat</p> <ul style="list-style-type: none"> - Seuls les produits professionnels de coloration sont autorisés <p><u>Ressources jury</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Grille d'évaluation CCF E2 fournie au tuteur par l'établissement de formation <p>La durée des deux temps de l'exposé ne doit pas excéder 10 minutes.</p>	

3. Organisation des évaluations par contrôle en cours de formation

Les évaluations sont organisées en centre de formation (E1) et en milieu professionnel pour (E2).

3.1. Organisation du contrôle en cours de formation en centre de formation

Rappel des généralités sur le Contrôle en Cours de Formation (note de service n° 92.329 du 9 novembre 1992 (BO n°44 du 19/11/92).

3.1.1. Information des candidats

Les candidats sont informés très tôt des modalités d'évaluation par CCF, objectifs visés, organisation, définition des épreuves, grilles d'évaluation. Cette transparence de l'évaluation les met en situation de réussite.

Ils sont informés à l'avance des date(s) et horaire(s) de l'évaluation selon plusieurs possibilités :

- inscription dans le carnet de correspondance ;
- inscription dans le cahier de textes de la classe ;
- émargement d'une liste.

Il n'y a pas lieu d'envoyer des convocations individuelles à domicile.

3.1.2. Calendrier

Les évaluations sont organisées lorsque les élèves sont prêts. Le chef d'établissement (ou le directeur délégué aux enseignements technologiques et professionnels) est informé de l'organisation prévue pour les évaluations : dates, heures, lieux, noms, qualités et coordonnées des professionnels qui participent.

3.1.3. Déroulement des évaluations

L'évaluation d'un ou plusieurs candidats est réalisée **dans le cadre des horaires habituels des enseignements professionnels** sans que les autres élèves ne soient libérés. Ils peuvent être placés en situation d'apprentissage, d'entraînement en autonomie ou de recherche documentaire.

3.1.4. Participation du professionnel

Conformément au règlement d'examen, un professionnel est dans la mesure du possible associé à la mise en œuvre de l'évaluation en centre de formation. Aucune rémunération n'est prévue dans ce cadre, en conséquence, la participation des professionnels est sur la base du volontariat, le directeur délégué aux enseignements technologiques et professionnels leur adresse une invitation après contact par les enseignants et information des dates du CCF.

3.1.5. Absences

En cas d'absence d'un candidat à une situation d'évaluation, il convient :

- si cette absence est justifiée d'organiser, pour ce candidat une nouvelle situation d'évaluation ;
- si cette absence n'est pas justifiée, de porter le candidat « Absent » sur la fiche individuelle de synthèse des notes obtenues.

La mention « Absent » sera sanctionnée par la note « zéro » à l'épreuve.

3.1.6. Pratique de l'évaluation critériée

L'évaluation consiste à se prononcer sur le déroulement et le résultat des opérations et des tâches réalisées par le candidat. Les examinateurs se posent pour chacun des critères de la grille académique la question :

" En référence aux exigences mentionnées sur la grille, chaque critère a-t-il été exécuté de façon Très Bien, Bien, Insuffisante ou Très Insuffisante ? "

Pour chaque critère, les examinateurs transcrivent leurs évaluations sur la fiche d'évaluation, sans exprimer de note :

- si l'exigence est satisfaite au-delà de ce qui est demandé (réalisée avec aisance et justifiée en référence aux savoirs associés), cocher "TB" (très bien) ;
- si l'exigence est satisfaite de façon conforme sans justification cohérente, cocher "B" (bien) ;
- si le critère retenu n'est que partiellement atteint, cocher "I" (insuffisant) ;
- si le travail n'a pas été effectué ou si le résultat n'est pas du tout acceptable, cocher "TI" (très insuffisant).

La note proposée au jury n'est pas communiquée au candidat

3.2. Organisation du contrôle en cours de formation en milieu professionnel.

Pour l'épreuve E2, la situation d'évaluation prend en compte la totalité de la PFMP pendant laquelle le tuteur observe le stagiaire sur les différentes activités réalisées spécifiques de l'épreuve.

En fin de période, en présence d'un des professeurs du domaine professionnel le tuteur positionne les résultats sur la grille d'évaluation académique correspondant à la nature de l'évaluation, fournie par l'établissement de formation.

**La note proposée au jury est arrêtée conjointement par le tuteur et le professeur.
Elle n'est pas communiquée au candidat**

Mention Complémentaire

COIFFURE COUPE COULEUR

ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS

**DOSSIER INDIVIDUEL D'ÉVALUATION PAR
CONTROLE EN COURS DE FORMATION**


Etablissement	FICHE INDIVIDUELLE DE SYNTHÈSE DES NOTES OBTENUES Nom et Prénom de l'élève : 	Session 20.....
---------------	---	------------------------

Epreuve		Note obtenue	Note coefficientée
E1 Coef. 4	Coupe transformation, coiffage « dame »	/20	/80
E2 Coef. 4	Coloration, effets de couleurs	/20	/80

Le dossier contient :

- la fiche individuelle de synthèse des notes obtenues
- les situations d'évaluation
- les grilles de notation


Notation en demi-points et « AB » pour les candidats absents

	Mention complémentaire Coiffure Coupe Couleur E1 : Coupe transformation, coiffage « dame »	Identification du candidat Session : 20.....				
	Grille d'évaluation CCF En centre de formation					
Compétences évaluées	Indicateurs d'évaluation	Degré de maîtrise de la compétence				
		TI	I	B	TB	Barème
C 32 Mettre en œuvre les techniques de coupe « dame »	- Proposition de coupe adaptée (morphologie, nature, état et texture)					/1
	- Respect des règles de géométrie - Déroulement logique de la coupe par rapport à la coupe prévue - Maîtrise des volumes et maîtrise de la densité - Maîtrise de la gestuelle - Choix adapté des outils					/6
	- Qualité du résultat (netteté, respect de la géométrie, finition)					/2
Pénalités	- <i>Non-respect des 4 cm de coupe ou transformation de la géométrie non atteinte : diviser C32 par 2</i> - <i>Non-respect des deux critères : 0 à la C32</i>					
C 33 Mettre en forme les techniques de coiffage	-Création de coiffage adapté au visage, à la personnalité					/1
	- Organisation chronologique du travail adaptée - Choix pertinent de la méthode, des outils et des produits de coiffage - Maîtrise des techniques de mise en forme et de coiffage - Maîtrise des techniques de finition					/3
	- Mise en valeur de la coiffure, harmonie des volumes					/2
Pendant l'épreuve	- Respect des principes d'ergonomie, de santé et de sécurité au travail					/2
A la fin de l'épreuve	- Qualité du résultat (aspect du cheveu, netteté de la réalisation, finition) - Conformité de la coupe et du coiffage par rapport à la photo					/3
TOTAL /20 points					

Légende : TI (non maîtrisé), I (insuffisamment maîtrisé), B (convenablement maîtrisé), TB (tout à fait maîtrisé)

Observations:

NOM(s), qualité(s) et signature(s) de(s) l'évaluateur(s)

	Mention complémentaire Coiffure Coupe Couleur E2 : Coloration, effets de couleurs	Identification du candidat Lieu de la PFMP : Duau				
	Grille d'évaluation CCF En milieu professionnel					
Compétences évaluées	Indicateurs d'évaluation	Degré de maîtrise de la compétence				
		TI	I	B	TB	Barème
C 22 Gérer son environnement de travail	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation rationnelle des produits - Choix adapté de matériels - Prise en compte des principes d'économie d'énergie et de développement durable - Respect des principes d'ergonomie, de santé et de sécurité au travail 					/4
C 31 Mettre en œuvre les techniques de coloration	Présentation orale Choix pertinent des produits et de la technique ou des techniques de coloration associées en fonction : <ul style="list-style-type: none"> - du diagnostic - du résultat attendu - des contraintes 					/2
	<ul style="list-style-type: none"> - Respect des procédures : mise en œuvre des consignes pour la préparation des produits en respectant les recommandations de la notice technique, application, émulsion, rinçage - Respect des temps de réalisation, d'application, de pause - Préparation adaptée de la chevelure selon les exigences de la technique - Maîtrise des techniques (respect des zones d'application, imprégnation correcte des zones à traiter, émulsion, rinçage) 					/7
	<ul style="list-style-type: none"> - Conformité et qualité des prestations réalisées et du résultat attendu 					/5
C 41 Evaluer la qualité de la prestation	Présentation orale <ul style="list-style-type: none"> - Respect des attentes - Conformité et qualité du résultat - Mise en valeur de la coiffure, harmonie des volumes 					/2
TOTAL / 20 points					

Légende : TI (non maîtrisé), I (insuffisamment maîtrisé), B (convenablement maîtrisé), TB (tout à fait maîtrisé)

Observations :

NOM(s), qualité(s) et signature(s) de(s) l'évaluateur(s)